

www.journal-lemedium.com

LE MEDIUM

Hebdomadaire d'Informations #

Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N° 0727 du 03 au 09 Novembre 2026- Prix : 250 F CFA

CONSOLIDATION DU PARTENARIAT BILATÉRAL ENTRE LE TOGO ET LA RUSSIE :

Faure Gnassingbé et Vladimir Poutine sur la même longueur d'onde

P.2



JURIDICTIONS REGIONALES ET SOUVERAINETE DES ETATS :



P.3

Le Colloque International de Lomé tranche le débat



EDITO

JE MOURRAI DE MA PROPRE MORT



Point n'est besoin de médire sur ma vie, sur mes prises de positions, sur mes analyses de la vie sociopolitique de notre pays. Nous ne pouvons et ne devons même pas voir les choses de la même façon. Je porte des analyses que j'assume avec fierté et à visage découvert. Je ne me cache pas derrière des pseudonymes pour formuler mes analyses. Je les pense véritablement. Je les assume toujours.

La société dans laquelle nous vivons, m'a vu naitre un jour. Elle m'a vu et me voit grandir. Elle me verra partir certes un jour. Cependant, ce jour ne sera pas déterminé par vous, qui planifiez des atrocités sur ma vie. Je mourrai de ma propre mort. Les menaces, loin de m'affaiblir, me renforcent dans mes convictions. Je ne suis pas un mouton pour suivre bêtement un berger. Mauvais ou bon, soit-il.

Les gens qui me prennent pour ennemi à abattre, très prochainement, libérez vos pensées, je vous en prie, pour votre propre bien. Moi mon seul ennemi, c'est la pauvreté.

Vous perdez votre temps à fomenter des histoires sur moi, à médire sur moi pour des intérêts que je ne sais même pas. Vous perdez votre énergie à vous investir chaque jour pour me dénigrer, me salir. Sachez que c'est au fruit mûr qu'on lance la pierre.

Vous perdez surtout votre temps à planifier mon agression, ma persécution, ma mort. Vous n'êtes pas DIEU ! Je mourrai de ma propre Mort et dignement !

J'ai dit !

LE MEDIUM
Hebdomadaire d'Informations

Récépissé
N°0465/29/10/12/HAAC
Adresse :
23Rue Formatec, Agoè-Cacavéli
01 BP : 450 Lomé
Tél : +228 91538081
Courriel : lemedium2013@yahoo.fr
Maison de la Presse : Casier N° 78
N°RCCM : TG-LOM 2015A6516
NIF : 1000480972
N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur Général :
TETTEH Adjé K. Crédo
Directeur de la Publication :
WOUSSOU Kossi
Rédaction :
Crédo TETTEH
Ali Samba
Infographie : JPB
Impression : VISION
Tirage : 2500 exemplaires

3EME SOMMET RUSSIE-AFRIQUE - AVENIR DU PARTENARIAT RUSSO-AFRICAIN :

FAURE GNASSINGBÉ A PARTAGÉ TROIS RÉFLEXIONS AVEC SES PAIRS À MOSCOU

Lors de son récent séjour en Russie, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, participant au 3ème Sommet Russie-Afrique, a insisté sur les principes devant guider un partenariat durable et mutuellement bénéfique entre la Russie et l'Afrique. C'était en présence du Président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine et de plusieurs chefs d'Etat et de gouvernement africains au Grand Palais du Kremlin (Moscou).



Faure Gnassingbé

Examinant avec ses pairs dirigeants, les enjeux et les perspectives de la coopération russo-africaine, dans un contexte international marqué par des défis sécuritaires, économiques et géopolitiques, le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, a partagé trois réflexions sur l'avenir du partenariat russo-africain, portant respectivement sur la souveraineté des États, la paix et la stabilité, ainsi que la transformation économique de l'Afrique.

La souveraineté, premier pilier du partenariat

Dans sa première réflexion, le Président du Conseil a mis en relief l'importance de la souveraineté des Etats africains et de leur capacité à définir librement leurs priorités, à choisir leurs partenaires et à disposer des moyens nécessaires à la réalisation de leurs ambitions.

" La souveraineté prend tout son sens lorsqu'elle permet à un peuple de décider de sa trajectoire et de disposer des moyens de la réaliser. Pour nos pays, cela signifie définir nos priorités, choisir librement nos partenaires et construire avec eux des relations fondées sur le respect mutuel et la confiance ", a-t-il déclaré.

Faure E. Gnassingbé a également plaidé pour une participation accrue de l'Afrique aux décisions internationales qui engagent son avenir.

La paix et la stabilité, une responsabilité commune

Dans le prolongement de cette réflexion sur la souveraineté, le Président du Conseil a abordé la question de la paix et de la stabilité, indispensables au développement du continent. Rappelant les conséquences des conflits sur les populations, les activités économiques et les perspectives offertes à la jeunesse, le Président du Conseil a insisté sur la nécessité de renforcer les capacités des États africains à protéger leurs populations et de soutenir les initiatives de prévention et de règlement des crises.

" En Afrique, notre coopération doit répondre aux priorités définies par nos Etats et renforcer leur capacité à protéger les populations. Elle doit soutenir les initiatives africaines de prévention et de règlement des crises ", a-t-il souligné.

Au-delà des réponses sécuritaires, il a mis en avant le rôle des services publics, de l'emploi et du dialogue dans la consolidation de la paix. La médiation et le renforcement de la confiance entre les citoyens et leurs institutions constituent également, selon lui, des leviers essentiels pour prévenir les tensions et résoudre durablement les différends.

Accélérer la transformation des économies africaines

La troisième réflexion du Président du Conseil porte sur la transformation économique de l'Afrique. Faure E. Gnassingbé a invité à une coopération davantage orientée vers les besoins des populations, notamment en matière d'alimentation, d'énergie, d'emploi et de perspectives pour les jeunes générations.

" Nos populations attendent légitimement des résultats concrets, une alimentation accessible, une énergie fiable, des emplois et des perspectives pour leurs enfants", a-t-il indiqué.

Pour répondre à ces attentes, il a mis en avant les possibilités de coopération dans des secteurs stratégiques, tels que l'agriculture, l'énergie et les infrastructures. Il a notamment souligné l'importance de renforcer les capacités productives, de développer la transformation locale des ressources et d'améliorer la connexion entre les territoires et les marchés.

Par ailleurs, le Président du Conseil a souligné le rôle déterminant de la science, des technologies et de la formation dans cette dynamique, autant de leviers essentiels au développement des compétences, à la création de valeur ajoutée et à une croissance durable.

Au terme de son intervention, le Président Faure Essozimna Gnassingbé a émis le vœu que ce sommet soit une étape déterminante pour les populations africaines et russes. Il a ainsi appelé à insuffler une nouvelle dynamique au partenariat russo-africain, autour de la souveraineté, de la paix et de la transformation économique, au service d'un avenir partagé.

Il faut retenir de l'intervention du Président du Conseil du Togo, que " La force d'un partenariat se mesure à ce qu'il permet de construire, à la liberté qu'il donne à chacun de choisir son avenir, à la paix qu'il contribue à préserver et aux perspectives qu'il ouvre pour les générations qui viennent ".

Crédo TETTEH

CONSOLIDATION DU PARTENARIAT BILATERAL ENTRE LE TOGO ET LA RUSSIE :

Faure Gnassingbé et Vladimir Poutine sur la même longueur d'onde

Le Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, et le Président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine, sont sur la même longueur d'onde. Ils se sont entretenus, le 30 octobre 2026, au Kremlin, à Moscou. Ils ont réaffirmé leur volonté de consolider le partenariat bilatéral entre leurs deux pays.



Vladimir Poutine et Faure Gnassingbé

Elargie aux délégations ministérielles des deux pays, cette rencontre a été consacrée au renforcement des relations bilatérales, à la consolidation des acquis du troisième Sommet Russie-Afrique et à l'exploration de nouvelles perspectives de coopération.

" Nous sommes très heureux de vous voir. Je tiens à vous remercier une nouvelle fois pour l'attention que vous portez au développement des relations russo-africaines et pour votre participation à cet événement qui s'est déroulé avec beaucoup de succès ", a déclaré Vladimir Poutine.

Le Président de la Fédération de Russie, Vladimir Poutine l'a souligné aussi la qualité des relations entre Lomé et Moscou, et leur évolution positive ces dernières années. Il a notamment rappelé les échanges engagés en novembre 2025 à Moscou, qui ont permis d'ouvrir de nouvelles perspectives de collaboration.

" Nous apprécions l'attention que les dirigeants togolais accordent à la coopération avec la Russie ", a-t-il affirmé.

Sur le plan institutionnel, Vladimir Poutine a relevé plusieurs avancées significatives, notamment l'entrée en vigueur, en septembre 2026, de l'Accord sur les fondements des relations entre les deux pays, ainsi que la reprise, en août dernier, des activités de l'ambassade de Russie à Lomé.

Les préparatifs en vue de l'ouverture d'une ambassade du Togo à Moscou témoignent également de la volonté des deux États de renforcer leur présence diplomatique réciproque.

La coopération économique et commerciale a occupé une place importante dans les échanges. Selon le Président russe, les échanges commerciaux entre les deux pays ont atteint 852 millions de dollars en 2025. La mise en activité de la commission mixte intergouvernementale de coopération constitue, à cet égard, un instrument essentiel pour identifier les opportunités et accélérer la concrétisation des projets communs.

Faure Essozimna Gnassingbé et Valdimir Poutine entendent ainsi donner une nouvelle impulsion à leur partenariat dans les domaines de l'énergie, des transports et de la logistique, de la prospection géologique et de l'agriculture.

Le Président Vladimir Poutine a réaffirmé la disponibilité de son pays à accompagner les priorités de développement du Togo.

Suite à la page 3

JURIDICTIONS REGIONALES ET SOUVERAINETE DES ETATS :

LE COLLOQUE INTERNATIONAL DE LOMÉ TRANCHE LE DÉBAT

Le Colloque International de Lomé sur le thème : " Les juridictions régionales de protection des droits de l'homme entre garanties de l'état de droit, contrôle des changements constitutionnels et souveraineté des Etats ", organisé par le Centre du droit public de l'Université de Lomé les 29 et 30 Octobre 2026, a tenu toutes ses promesses. Les conférenciers, les panélistes et les participants dont de nombreux praticiens du Droit, ont salué la pertinence de ce thème, en lien avec l'actualité du Togo qui a maille à partir avec la Cour de justice la CEDEAO, et la hauteur des débats qui ont animé le colloque.

Par @LEMEDIUM

Une rencontre utile et nécessaire

Le Colloque a donc nourri la réflexion scientifique sur l'avenir de la justice régionale africaine, et surtout les communications et les échanges ont contribué à une meilleure compréhension des



mécanismes régionaux de protection des droits humains et de leurs enjeux pour les États africains.

Selon les organisateurs, la tenue de ce Colloque à Lomé se justifie par la propension des juridictions régionales de protection de droit de l'homme à s'immiscer dans des questions qui ne relèvent pas directement de leurs compétences, ce qui crée des tensions avec les États qui sont des souverains. L'objectif pour le Centre de Droit Public de l'Université de Lomé est de réfléchir et trouver des points d'équilibre entre la nécessité de protéger les droits de l'homme et la nécessité de préserver la souveraineté des Etats.

Il existe donc aujourd'hui une tension claire entre les juridictions régionales africaines, surtout, et les États qui sont parties à ces juridictions. Surtout que ces juridictions, qui protègent les droits de l'homme de plus en plus, s'intéressent à la question de l'État de droit, des changements constitutionnels qui ne relèvent pas directement, dans certaines situations, de leur compétence.

Compétence des Cours communautaires et souveraineté des Etats

En toile de fond de ce colloque, la décision de la Cour de Justice de la CEDEAO du 29 Janvier 2026, Ligue Togolaise des droits de l'homme (LTDH) et autres / Etat togolais sur le changement de Constitution ayant abouti à une nouvelle république au Togo.

La Cour communautaire dit avoir constaté une violation, par l'État togolais, de l'article 23 de la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance et que l'adoption de la constitution de la Ve République est un changement inconstitutionnel de gouvernement. Les juges de la Cour de la CEDEAO ont donc demandé au Togo de prendre les mesures nécessaires pour garantir que toute réforme constitutionnelle ou institutionnelle future soit conforme à ses obligations internationales, notamment à la Charte africaine de la démocratie, des élections et de la gouvernance.

Dès lors, la décision de la Cour régionale est sujette à interprétation. La classe politique de l'opposition togolaise, qui y voit une injonction au gouvernement togolais, de retoquer la procédure ayant abouti à l'adoption de la nouvelle Constitution qui a fait basculer le pays dans un autre régime, celui du parlementarisme. Le gouvernement rétorque que la Cour de justice de la CEDEAO n'est pas compétente en la matière.

D'ailleurs, au mois d'Octobre 2026, une lettre du greffier en chef par intérim de la Cour, adressée au ministre de la justice du Togo, demandant à ce dernier de l'informer des mesures prises pour assurer l'exécution de la décision du 29 janvier 2026, a relancé de plus belle la polémique.

La question est donc de savoir si, dans le cadre de ces compétences, la Cour de justice de la CEDEAO peut avoir à connaître d'une révision de la Constitution effectuée par un Etat. " Il faut dire que c'est une question qui est problématique parce que la révision de la Constitution rentre au cœur de ce que l'on appelle l'autonomie constitutionnelle d'un Etat ", a déclaré Alain Franklin Ondoua, professeur de Droit à l'Université de Yaoundé II.

Pour le juriste, ce n'est pas parce qu'une Cour de justice d'une communauté a reçu compétence pour connaître des violations des droits de l'homme qu'elle doit porter un regard sur des choix souverains d'un État. Si ce contrôle est admis depuis 2005 pour la Cour de justice de la CEDEAO, si ce contrôle ne se discute pas depuis 2005, il y a cependant ce que l'on appelle techniquement la marge nationale d'autonomie constitutionnelle, un espace où ne doivent pas s'aventurer les cours communautaires.

Le contrôle de la Cour de justice de la CEDEAO sur les violations des droits de l'homme, des personnes physiques ou morales s'arrête où commence l'autonomie constitutionnelle des Etats. Alain Franklin Ondoua précise : " Il faut d'ailleurs préciser sur ce point que la Cour de justice de la CEDEAO elle-même, dans sa décision de janvier 2026, a admis le pouvoir souverain de tout Etat de modifier sa constitution et de changer sa constitution ".



Résistance des Etats dans l'exécution des décisions

Cette propension des cours communautaires ou régionales à " chasser sur les terres de la souveraineté des Etats" entraine forcément une résistance de ces derniers quant à l'exécution des décisions prises dans ce champ. Dans le cas d'espèces de la décision de la Cour de justice de la CEDEAO, et comme l'a si bien rappelé Dandi Gnamou, professeure de droit à l'Université d'Abomey Calavi du Bénin, le gouvernement du Togo a indiqué, à juste titre, que la Cour de justice de la CEDEAO n'a pas compétence pour aller dans le contrôle de son pouvoir constituant souverain.

La tension va être plus présente entre le respect de la souveraineté de l'État, la protection de ce que les États entendent comme faisant partie de leur essence, notamment quand il s'agit de révision constitutionnelle et de l'autre côté les organisations régionales qui ont été mises en place par les Etats et qui recherchent un fond commun pour l'ensemble de ces Etats. " Je crois qu'il y a une obligation de coopération loyale et petit à petit, il faut chercher à revenir à ce qu'on appelle la mise en place d'un pluralisme ordonné ", a proposé Dandi Gnamou.

Dialogue et réalisme

Les juridictions régionales de protection des droits de l'homme deviennent audacieuses et tentent d'étendre leur compétence en faisant appel à des instruments internationaux qui contraignent souvent les Etats. De bonne guerre, reconnaissent certains juristes et praticiens du Droit. " Mais il faudrait que cette audace aussi s'allie ou soit agrémentée ou agrégée d'un certain réalisme. Si vous condamnez à l'Etat souverain, sachant bien qu'il est souverain et qu'il peut résister à cette décision, il faut beaucoup de réalisme dans la prise d'audace et dans la prise de décision également ", tempère Dr Joseph Junior Kodjo, vice-Président du CDP.

Alors pour le CDP, il faut un dialogue entre les juridictions régionales et les Etats, dans la mesure où, qu'on le veuille ou pas, les juridictions régionales sont des créatures de ces Etats souverains. Elles doivent comprendre qu'elles ont à faire à des Etats souverains. Et en ce qui concerne les États souverains, qui sont parties aux engagements internationaux évoqués par les juridictions communautaires, doivent aussi comprendre qu'ils y sont liés d'une manière ou d'une autre. " Le colloque a recommandé une certaine coopération entre ces juridictions régionales et les États membres souverains, à travers des mécanismes qui existent déjà et qu'il faudrait mettre en branle pour que cette coopération soit efficace ", a déclaré Dr Joseph Junior ***Kodjo.***

CONSOLIDATION DU PARTENARIAT BILATERAL ENTRE LE TOGO ET LA RUSSIE :

Faure Gnassingbé et Vladimir Poutine sur la même longueur d'onde

Suite de la page 2

Le volet éducatif et scientifique constitue également un axe majeur de ce rapprochement. Le Président russe a mis en avant l'intérêt croissant des jeunes Togolais pour les universités russes.

Sur le plan multilatéral, Vladimir Poutine a exprimé sa reconnaissance au Togo pour son soutien aux initiatives russes au sein des Nations unies et dans les autres instances internationales.

La gratitude de Faure Gnassingbé à Vladimir Poutine

Prenant la parole, le Président Faure Essozimna Gnassingbé a exprimé sa gratitude au Président Poutine pour l'accueil réservé à la délégation togolaise, depuis son arrivée à Moscou. Il lui a également adressé ses félicitations pour l'organisation réussie du Forum économique et du troisième Sommet Russie-Afrique.

" La tenue d'un tel rendez-vous et sa parfaite organisation honorent votre pays et confirment la vitalité du dialogue russo-africain ", a souligné le Président du Conseil, saluant la disponibilité de Vladimir Poutine et son engagement personnel dans la conduite des travaux du sommet.

Revenant sur la dynamique bilatérale engagée depuis leur précédente rencontre en novembre 2025, le Président Faure Gnassingbé s'est particulièrement félicité de la concrétisation rapide des engagements pris par les deux parties.

Il a notamment rappelé la tenue, à Lomé, en septembre dernier, des travaux de la première session de la commission mixte intergouvernementale, qui ont permis d'accélérer la mise en œuvre de plusieurs initiatives.

" Quand nous nous sommes rencontrés au mois de novembre dernier, nous avons initié des discussions et engagé des processus. Et très rapidement, les choses se sont matérialisées ", a-t-il relevé.

Le Président du Conseil a précisé que sept mémorandums d'entente ont déjà été signés entre les deux pays depuis cette étape, dans des domaines variés.

Ces avancées traduisent la volonté commune de passer d'un dialogue politique soutenu à une coopération davantage structurée, portée par des projets concrets et des intérêts mutuellement bénéfiques.

@LEMEDIUM

ZOZO

SANTE ANIMALE AU TOGO : DÉMARRAGE DE LA CAMPAGNE NATIONALE DE VACCINATION

...

L'exécutif togolais intensifie sa lutte contre les épizooties. Le ministère de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire a procédé, le vendredi 30 octobre dernier, dans la commune de Kozah 1 (Kara), lancement officiel de la nouvelle campagne nationale de vaccination des animaux. Cette opération vise à protéger le cheptel national et à renforcer la sécurité alimentaire du pays.

Initiée avec l'appui technique et financier du Programme de résilience du système alimentaire en Afrique de l'Ouest (FSRP), l'opération s'appuie sur une forte mobilisation des éleveurs, des autorités locales et des communautés.

Elle met l'accent sur la prévention des pathologies à fort impact économique et sanitaire et touche plusieurs espèces d'élevage et d'animaux de compagnie. La campagne porte sur la vaccination contre la Peste des Petits Ruminants (une priorité stratégique pour la filière), la Maladie de Newcastle chez les volailles ; la Péripneumonie Contagieuse Bovine (PPCB) pour le cheptel bovin ; le Charbon Bactéridien ; et la Rage Canine, essentielle pour la santé publique.

Afin de garantir un accès massif au vaccin et de soutenir le pouvoir d'achat des producteurs, l'État applique d'importantes réductions sur les doses de vaccin. Le vaccin contre la PPR coûte ainsi 100 FCFA, contre 500 FCFA habituellement. Celui destiné aux volailles est administré à 50 FCFA, au lieu de 300 FCFA. Grâce à ces subventions, le gouvernement ambitionne de lever le frein financier pour les éleveurs ruraux et d'assurer une couverture maximale sur l'ensemble du territoire (...)

@macite.tg

COOPÉRATION ET INVESTISSEMENT : VOLATIANA RAKOTONDRAZAFY PREND LA TÊTE DE LA REPRÉSENTATION DE L'ONUDI



L'Organisation des Nations unies pour le développement industriel (ONUDI) renouvelle sa diplomatie économique au Togo. Le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Afognon Kouakou Sedaminou, a officiellement reçu, le jeudi 29 octobre dernier, les lettres de cabinet de la nouvelle représentante de l'institution, Volatiana Rakotondrazafy.

Cette nomination marque le début d'une étape stratégique dans le partenariat industriel entre l'agence onusienne et le gouvernement togolais.

Basée en Côte d'Ivoire et couvrant également le Togo, Volatiana Rakotondrazafy prend les commandes avec une feuille de route bien définie. Sa priorité absolue sera d'accélérer les concertations autour de la mise en œuvre du Programme de partenariat pays (PCP Togo 2026-2030).

Dans le cadre de son mandat, la nouvelle diplomate aura pour missions clés, notamment harmoniser les actions avec la vision nationale recueillir les orientations stratégiques de l'exécutif togolais en vue du lancement officiel du PCP, identifier de nouvelles opportunités de coopération publique-privée pour stimuler le tissu industriel local, et accompagner la modernisation industrielle tout en préservant l'environnement et en créant des emplois durables (..)

@macite.tg

COOPERATION GERMANO-TOGOLAISE :

25 Milliards de FCFA en faveur de l'agriculture, de la santé, de l'énergie...

Les consultations intergouvernementales sur la coopération bilatérale au développement entre le Gouvernement de la République togolaise et le Gouvernement de la République fédérale d'Allemagne se sont déroulées du 19 au 23 octobre 2026 au Togo. Ces consultations se situent dans le cadre du dialogue permanent entre les deux parties visant à renforcer les liens de coopération et d'amitié qui lient le Togo et l'Allemagne depuis l'établissement de leurs relations diplomatiques, le 27 avril 1960.





Les travaux de la plénière, conduits par JOHNSON Kokou Yackoley, Ministre délégué chargé de la Coopération et des Togolais de l'Extérieur et Anne REHNER, chargée de la Coopération avec le Togo au Ministère fédéral de la Coopération économique et du Développement, ont permis d'évaluer le niveau de réalisation de l'ensemble des projets qui bénéficient de la coopération germano-togolaise et d'adopter des points de convergence entre les deux parties en vue d'une exécution optimale des projets.

Sur la base des différents thèmes stratégiques, les deux parties ont fait l'état des lieux de leur coopération et évalué les conditions institutionnelles indispensables au succès de la mise en œuvre des projets et des programmes.

Trois axes directeurs fondamentaux pour le suivi de la coopération ont été dégagés : la Consolidation des investissements à fort impact : avec notamment le lancement du projet " Irrigation + ", l'accent mis sur les cantines scolaires et les pistes rurales, le renforcement de la centrale hybride hydro-solaire de Nangbéto, via la KfW, ainsi que la consolidation du projet GNOZOU pour la décentralisation ; la garantie de la durabilité et l'efficacité des infrastructures : Qu'il s'agisse des structures sanitaires (à Kara et Kantè), des infrastructures de formation ou des investissements économiques, l'impératif d'une maintenance rigoureuse et d'un suivi opérationnel a été réaffirmé ; le passage des engagements aux résultats : Assurer un suivi strict des recommandations issues des dialogues sectoriels, de l'audit du FACT à la sécurisation foncière agricole et au renforcement de l'efficacité énergétique.

Les deux parties sont donc convenues de poursuivre leur coopération dans le cadre de la mise en œuvre de la feuille de route gouvernementale 2026-2031, qui est alignée sur l'agenda 2030 de développement durable et l'Agenda 2063 de l'Union africaine. A l'issue de la session plénière, de nouveaux engagements financiers ont été pris par l'Allemagne. Ils s'élèvent à 39 millions d'euros, soit près de 25.600.000.000 FCFA, dont 12 millions d'euros (près de 7.900.000.000 FCFA) pour la coopération technique et 27 millions d'euros (plus de 17.700.000.000 FCFA) pour la coopération financière.

Ils couvrent les domaines prioritaires ci-après : Agriculture et transformation des systèmes alimentaires ; Bonne gouvernance et développement des territoires ; Santé, protection sociale et politique démographique ; Energie.

Le projet " Irrigation+ " doit permettre aux producteurs de mieux maîtriser l'eau, tout en développant les filières agricoles. Berlin prévoit aussi d'accroître son soutien aux cantines scolaires, qui améliorent la nutrition et la scolarisation des enfants, ainsi qu'au programme de pistes rurales, indispensable pour désenclaver les zones de production et acheminer les récoltes vers les marchés.

Côté énergie, la coopération se poursuivra autour de la centrale hydrosolaire de Nangbéto, dans la région des Plateaux. Financé par la banque publique allemande KfW, ce projet doit renforcer la production d'électricité du pays.

Les engagements portent ainsi le portefeuille global de l'Allemagne au Togo à 560,15 millions d'euros, soit plus de 367,4 milliards FCFA.

Le gouvernement togolais, par la voix de JOHNSON Kokou Yackoley, Ministre délégué chargé de la Coopération et des Togolais de l'Extérieur, a tenu à saluer, au nom du Président du Conseil, Faure Essozimna Gnassingbé, Président du Conseil, l'annonce de nouveaux engagements financiers allemands de plus de 39 millions d'euros (soit plus de 25 milliards de francs CFA). Ces ressources viendront renforcer un portefeuille global déjà solide, articulé autour des grands pôles prioritaires de la feuille de route gouvernementale ***2026-2031.***

AGRICULTURE :

L'usage numérique pour booster le secteur

Faire du numérique un levier concret de performance agricole, d'amélioration des services aux producteurs et de transformation durable des conditions de vie en milieu rural, l'une des ambitions affichées par le ministère de l'Agriculture, de la Pêche, des Ressources animales et de la Souveraineté alimentaire (MAPRASA), dans le cadre de la modernisation de l'agriculture togolaise.

Par Koudjoukabalo



Photo de groupe des participants

Au centre de cette dynamique, figure le Projet de digitalisation intégrée du secteur agricole togolais (ProDISA-Togo). Sa vision est de digitaliser les processus métier des directions et structures du secteur dans un système centralisé, afin d'améliorer leur performance globale et de transformer durablement les conditions de vie des agriculteurs.

Au ministère de l'agriculture, on estime que, dans un contexte où l'agriculture contribue à environ 20 % du produit intérieur brut et emploie près de 40 % de la main-d'œuvre au Togo, la digitalisation apparaît comme un levier stratégique pour améliorer l'accès aux intrants, au conseil agricole, aux marchés et au financement. Toutefois, son déploiement nécessite des solutions adaptées aux réalités du terrain, notamment en matière de connectivité, d'accès à l'électricité, de disponibilité des données et de capacités institutionnelles.

Une rencontre des acteurs concernés, tenue le mois dernier, a permis de partager un diagnostic du niveau actuel de digitalisation du secteur agricole, d'examiner les systèmes et solutions déjà disponibles et de confronter les expériences nationales aux enseignements tirés d'autres contextes, notamment celui de l'État du Bihar, en Inde. " L'objectif est clair : construire une approche cohérente, fondée sur les besoins réels des utilisateurs et capable de valoriser les acquis existants ", fait-on savoir au MAPRASA.

Pour concrétiser cette ambition, les participants ont approfondi cinq domaines prioritaires : l'attribution et la gestion des subventions agricoles ; le conseil agricole et la diffusion des bonnes pratiques ; l'accès au financement et aux marchés ; l'identification et le profilage des producteurs ; ainsi que la gestion des réclamations.

Selon le gouvernement, ces axes répondent à des préoccupations concrètes : mieux identifier les bénéficiaires des programmes agricoles, faciliter l'accès aux services et aux informations utiles, améliorer la mise en relation avec les acheteurs, renforcer la traçabilité des interventions et permettre aux producteurs de signaler plus efficacement les difficultés rencontrées sur le terrain.

Les échanges ont également porté sur les possibilités de valoriser les solutions numériques existantes et de renforcer l'interconnexion des systèmes, le partage sécurisé des données et la coordination entre les institutions. L'enjeu est de progresser vers des services agricoles plus accessibles, mieux articulés et davantage orientés vers les besoins des producteurs, tout en tenant compte des exigences de protection des données et de cybersécurité.

Au-delà des présentations et des débats, la concertation a permis d'établir une première feuille de route pour préparer la mise en œuvre du ProDISA-Togo.

Avec le ProDISA-Togo, le MAPRASA affirme ainsi une ambition structurante : faire du numérique un outil au service du producteur, de l'efficacité de l'action publique et de la résilience du secteur agricole. L'enjeu ne se limite pas à introduire de nouvelles technologies, mais à repenser les services, fluidifier les échanges d'informations et rapprocher davantage l'administration agricole des réalités du terrain.

La réussite de cette transformation reposera désormais sur la coordination des acteurs, la mobilisation des ressources, la qualité des données et la capacité à traduire la feuille de route en résultats tangibles. Une étape importante est franchie ; le défi est maintenant de faire de cette ambition numérique une réalité concrète pour les producteurs et pour l'ensemble de l'agriculture ***togolaise.***

CANTINES SCOLAIRES :

Au-delà de l'apprentissage, les conditions essentielles à l'épanouissement de l'enfant

Entre 2024 et 2025, les effectifs des bénéficiaires des cantines sur l'ensemble du territoire sont passés de 154 114 à 167 079 élèves, soit une augmentation de 12 965 bénéficiaires. En termes relatifs, cette progression correspond à une hausse d'environ 8,4 %, un rythme significatif qui confirme la montée en puissance du dispositif à l'échelle nationale.

L'évolution du nombre d'élèves bénéficiaires des cantines scolaires fait foi dans un pays attaché au développement physique et cognitif des enfants. Le pays est dans un élan positif qui montre son engagement en faveur du bien-être des apprenants. La réalité est celle d'un programme qui gagne en ampleur et en profondeur, touchant un nombre croissant d'enfants, à travers le territoire.

Dans l'extrême nord du Togo par exemple, là où les fragilités socioéconomiques s'entrecroisent, l'école joue un rôle vital pour des milliers d'enfants et leurs parents. La région des Savanes présente des chiffres éloquents en termes d'alimentation scolaire garantie.

L'année 2024 a été marquée par l'atteinte de 56 651 élèves ayant bénéficié des vivres distribués dans les établissements scolaires. Un an plus tard, en 2025, ce chiffre s'élève à 67 215, marquant une progression nette et significative. Cette hausse place la région en tête à l'échelle nationale, bien au-delà des autres territoires. À titre de comparaison, la région Maritime comptabilisait 20 425 bénéficiaires en 2024 et 21 712 élèves touchés en 2025.

Un cap franchi, un seuil symbolique

Atteindre plus de 167 000 bénéficiaires n'est pas donné. C'est l'expression d'une politique sociale qui s'étend, se structure et s'ancre progressivement dans le paysage éducatif. Ce seuil marque une étape importante dans la construction d'un environnement scolaire plus inclusif, où les conditions matérielles viennent soutenir l'effort pédagogique. Dans de nombreux établissements, la cantine scolaire accompagne l'élève, structure sa journée et contribue à créer un cadre plus stable pour l'apprentissage.

La progression ne saurait être dissociée des efforts, comme l'extension du programme, qui implique une mobilisation accrue des ressources, la création d'emplois pour les agriculteurs et les mamans cantines, ainsi qu'une capacité d'adaptation aux réalités locales. En effet, chaque élève supplémentaire pris en charge implique une chaîne d'intervention plus large : approvisionnement en vivres, gestion des distributions,



Des bénéficiaires des cantines scolaires

suivi des établissements. Autrement dit, un élargissement du périmètre du dispositif sans compromettre sa qualité.

Un horizon encore vaste

Si les résultats enregistrés sont significatifs, ils prennent une dimension particulière lorsqu'ils sont rapportés à l'ensemble de la population scolaire. Avec près de 3 millions d'élèves scolarisés au Togo, lors de l'année scolaire 2025-2026, le potentiel d'extension du programme demeure considérable.

L'enjeu, dès lors, consiste à poursuivre cette trajectoire ascendante, en élargissant progressivement la couverture, tout en maintenant l'efficacité du dispositif. Chaque point de progression rapproche un peu plus l'école togolaise d'un modèle où l'accompagnement social devient un levier structurant.

Vers une généralisation progressive

La dynamique observée entre 2024 et 2025 laisse entrevoir une poursuite de l'effort dans les années à venir. À travers cette progression de 8,4 %, c'est une ambition plus grande qui se dessine : celle de faire de l'école un espace où chaque enfant, au-delà de l'apprentissage, trouve les conditions essentielles à son épanouissement. Ainsi, le cap des 167 000 bénéficiaires apparaît, non pas comme un aboutissement, mais comme une étape dans un processus de déploiement plus vaste, orienté vers une couverture toujours plus large et plus équitable du territoire ***national.***

SANTE PUBLIQUE :

144 structures sanitaires équipées pour 20 milliards de francs CFA en 2025

Pour les autorités togolaises, 2025 a été une étape clé dans la transformation du système de santé du pays. Portée par une vision axée sur l'équité, la proximité et la qualité des soins, les efforts du gouvernement ont permis d'enregistrer des avancées notables dans plusieurs segments, renforçant ainsi la résilience du dispositif national et la confiance des populations.





Au rang des progrès observés figure la poursuite méthodique de l'extension de l'assurance maladie universelle. Au cours de l'année 2025, de nouvelles couches socio-professionnelles ont été intégrées au dispositif, élargissant significativement la couverture sanitaire et réduisant les dépenses directes des ménages liées aux soins.

Cette montée en puissance progressive fait de l'accès aux soins de santé un droit effectif. Les consultations, les examens et les traitements essentiels deviennent ainsi plus accessibles, en particulier pour les populations vulnérables et les travailleurs du secteur informel.

Des infrastructures sanitaires renforcées et modernisées

L'année écoulée a été marquée par un effort soutenu d'investissement dans les infrastructures sanitaires. Plusieurs formations sanitaires ont été réhabilitées, équipées ou nouvellement construites, tant en milieu urbain que rural, afin de rapprocher l'offre de soins des usagers. La modernisation des plateaux techniques, l'acquisition d'équipements, l'amélioration des conditions d'accueil, etc. ont contribué à rehausser la qualité des services offerts. Cette dynamique participe à la réduction des évacuations sanitaires coûteuses et au renforcement de la prise en charge locale.

La qualité du système de santé repose avant tout sur les femmes et les hommes qui le font vivre. En phase avec cette réalité, le pays a poursuivi ses actions en faveur du personnel sanitaire. Recrutements ciblés, formations continues, redéploiement stratégique des agents et amélioration progressive des conditions de travail ont permis de mieux répondre aux besoins des populations. Ces efforts ont garanti une meilleure couverture médicale sur le territoire et une prise en charge plus efficace, notamment dans les zones à forte vulnérabilité sanitaire.

La prévention et la santé communautaire n'ont pas été perdues de vue

Au-delà des soins curatifs, l'année 2025 a renforcé l'orientation préventive de la politique sanitaire. Campagnes de vaccination, actions de sensibilisation à la santé maternelle et infantile, lutte contre les maladies endémiques et promotion de l'hygiène ont occupé une place centrale. La santé communautaire, appuyée par des relais locaux formés et engagés, a permis de diffuser des messages essentiels et de détecter précocement certaines pathologies, contribuant ainsi à une baisse des risques sanitaires évitables.

La digitalisation et la gouvernance sanitaire améliorée ont été aussi au rendez-vous. La transformation numérique a touché le secteur de la santé, plusieurs outils digitaux ont été renforcés ou déployés pour améliorer la gestion des données sanitaires, la traçabilité des soins et la planification des interventions.

Cette modernisation de la gouvernance sanitaire favorise une meilleure allocation des ressources, une transparence accrue et une prise de décision fondée sur des données fiables, au bénéfice des usagers comme des professionnels.

Quelques réalisations importantes

L'un des grands projets de ces dernières années voulus par le président Faure Gnassingbé est le projet SSEQCU, les Services de santé essentiels de qualité pour une couverture sanitaire universelle. À la fin de l'année, 86 infrastructures étaient en cours de construction dans les régions des Savanes, de la Kara, de la Centrale et des Plateaux. En ce qui concerne l'équipement médical, les établissements publics de santé ont bénéficié de dotations d'une valeur d'environ 20 milliards de francs CFA. Elle couvre 144 structures sanitaires dans tout le pays.

La nouvelle année 2026 part déjà sur de bons rails, avec des avancées de 2025 qui seront consolidées et un progrès sanitaire toujours à soutenir. L'ambition est clairement de préserver les vies et d'aider les citoyens à vivre décemment et ***dignement.***

Zozo

LITTORAL TOGOLAIS : LES RÉVÉLATIONS DU MINISTRE GOMADO SUR LE PROJET FUTURISTE DE LA PLAGE DE LOMÉ





Après plusieurs semaines d'interrogations et d'inquiétudes suite aux opérations de déguerpissement le long du littoral togolais, le silence est enfin rompu. Invité sur le plateau du journal télévisé de 13h sur la TVT, Koamy Gomado, ministre délégué auprès du ministre de l'Aménagement du Territoire, chargé du Développement Local, a apporté les premiers éléments de réponse sur les ambitions du gouvernement pour le bord de mer.

Alors que les populations s'interrogent sur les raisons de la libération forcée du domaine public maritime, les premières esquisses du projet révèlent une vision d'envergure pour la capitale togolaise.

L'exécutif togolais ambitionne de transformer la côte en une véritable vitrine touristique et économique moderne. L'Etat projette de construire des infrastructures de loisirs et d'hôtellerie, notamment des espaces verts, des promenades aménagées, des complexes hôteliers et des zones de restauration aux normes internationales. En plus de cela, il est prévu un aménagement structuré intégrant des mesures de fixation du trait de côte et de gestion durable de l'environnement maritime, ceci pour assurer une protection contre l'érosion côtière. En outre, l'on pense à la modernisation de l'espace urbain avec la création d'espaces marchands sécurisés et d'infrastructures sportives pour la jeunesse. Si les maquettes et images 3D présentées séduisent par leur esthétisme et leur ambition, l'annonce suscite une vague de réactions nuancées au sein de l'opinion publique.

Dans les rues de Lomé comme sur les réseaux sociaux, une question lancinante revient sur toutes les lèvres. Ce projet verra-t-il réellement le jour dans des délais raisonnables ? " Les images sont magnifiques et le projet est très ambitieux. Mais au Togo, nous sommes habitués aux grands effets d'annonce sans concrétisation rapide sur le terrain. Est-ce un projet concret à court terme ou une promesse pour l'horizon 2080 ? ", relève un riverain du littoral.(...)

@macite.tg

FORMATION PROFESSIONNELLE : VERS UNE CERTIFICATION OFFICIELLE POUR LES FORMATIONS DE COURTE DURÉE

Un atelier de validation nationale du dispositif de certification des formations de courte durée s'est déroulé les 29 et 30 octobre derniers à Lomé. Ouvert par le ministre de l'Éducation nationale, Mama Omorou, et soutenue par l'OIF et la coopération allemande (GIZ/ProEmploi+), cette initiative vise à offrir une reconnaissance officielle aux compétences acquises par les apprenants.

Organisé les 29 et 30 octobre 2026 à l'Institut National de Formation et de Perfectionnement Professionnels (INFPP), cet atelier stratégique marque un tournant pour la formation continue au Togo. Elle a reçu le soutien financier de l'Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) mais aussi de la Coopération allemande (Ambassade d'Allemagne au Togo), à travers le projet ProEmploi+ mis en œuvre par la GIZ. Très prisées de nos jours par les jeunes et les professionnels en reconversion, les formations de courte durée manquaient jusqu'ici d'un cadre national de certification unifié. L'objectif principal de ce nouveau dispositif est d'harmoniser ces cursus afin de leur conférer une valeur légale et une reconnaissance officielle (...)

@macite.tg

JOJ DAKAR 2026 :

Le Sénégal ouvre une nouvelle page de l'histoire olympique africaine

Du 31 octobre au 13 novembre 2026, le Sénégal accueille les Jeux olympiques de la jeunesse (JOJ), une première sur le continent africain. Entre compétitions sportives, diversité culturelle et célébration de la jeunesse, Dakar 2026 réunit des milliers de jeunes athlètes venus du monde entier autour des valeurs de l'olympisme.



Photo de famille

Le Sénégal est entré dans l'histoire du mouvement olympique en accueillant, pour la première fois en Afrique, les Jeux olympiques de la jeunesse. Officiellement ouverts le 31 octobre 2026 au stade Abdoulaye-Wade de Diamniadio, les JOJ Dakar 2026 se poursuivent jusqu'au 13 novembre dans les villes de Dakar, Diamniadio et Saly.

Cette quatrième édition estivale rassemble environ 2 655 jeunes athlètes âgés de 14 à 17 ans, représentant 204 comités nationaux olympiques, ainsi qu'une équipe olympique de réfugiés. Au programme figurent 25 sports de compétition et 153 épreuves donnant lieu à des médailles.

Au-delà de la dimension sportive, cette édition se distingue par son engagement en faveur de l'égalité entre les filles et les garçons. Pour la première fois dans l'histoire des JOJ d'été, la parité est garantie dans les quotas de participation, les disciplines et les épreuves. La cérémonie d'ouverture a constitué l'un des moments marquants de cet événement. À travers la musique, la danse, les costumes et les arts visuels, le Sénégal a offert une vitrine de la richesse culturelle africaine. Plus de 1 100 artistes et interprètes ont participé au spectacle, qui a associé traditions locales et expressions artistiques contemporaines.

Sur le plan organisationnel, les Jeux mobilisent des infrastructures réparties entre les trois villes hôtes, ainsi que des milliers de volontaires. Ils s'accompagnent également de programmes éducatifs et culturels destinés à sensibiliser les jeunes aux valeurs olympiques et à encourager leur participation à la vie sportive.

Avec Dakar 2026, le Sénégal ne se contente pas d'accueillir une compétition internationale. Le pays offre à l'Afrique une occasion de démontrer son savoir-faire organisationnel, de valoriser ses talents et de renforcer sa place dans le mouvement sportif mondial.

Au-delà des médailles et des performances, ces Jeux portent ainsi une ambition plus large : faire du sport un instrument de rapprochement entre les peuples et un levier d'épanouissement pour la jeunesse africaine.

Dodo ABALO

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

AVIS AUX OPERATEURS ECONOMIQUES (COMMISSIONNAIRES EN DOUANE AGREES, CONSIGNATAIRES, IMPORTATEURS, EXPORTATEURS)

N°009/2026/OTR/CG/CDDI

Le Centre Togolais des Expositions et Foires (CETEF) organise du 27 novembre au 13 décembre 2026, la 21ème édition de la Foire Internationale de Lomé (FIL).

A cet effet, j'invite les opérateurs économiques exposants sur le site du CETEF à suivre la procédure douanière ci-après pour toutes leurs opérations d'importation :

- acheminement des marchandises sur le site de la Foire TOGO 2000 par une déclaration de transit national IM8 (80.00 000) avec émission du T1 des Bureaux de douane d'entrée vers le Bureau de douane de la Foire ;
- prise en charge par le Bureau de douane de la Foire après apurement du T1 ;
- levée de la déclaration IM5 (50.00 000) au Bureau de douane de la Foire, code TG129 ;
- levée de déclarations IM4 (40.50 000) pour les marchandises mises à la consommation sur le site du CETEF, durant la période de la Foire dans les conditions suivantes :

- 7% de la valeur en douane pour les produits originaires agrées de l'UEMOA et de la CEDEAO ;
- 23% de la valeur en douane pour les produits originaires non agréés de l'UEMOA et de la CEDEAO ;
- 28% de la valeur en douane pour les produits tiers, à l'exception des véhicules automobiles et motocycles.

Les marchandises n'ayant pas été vendues sur le site de la Foire seront renvoyées aux bureaux de douane de sortie par des déclarations IM8 (80.50 000) avec émission du T1, du Bureau de douane de la Foire vers le Bureau de douane de sortie.

Elles peuvent alors faire l'objet d'une déclaration :

- de mise à la consommation (40.00 000) ;
- de réexportation (30.00 000) ;
- d'entrée en entrepôt (70.00 000) ; et
- d'entrée en MAD (77.00 000).

Je compte sur le civisme de tous pour le respect scrupuleux des dispositions du présent avis.

Fait à Lomé, le 08 octobre 2026

Le Commissaire Général

Yawa Djigbodi TSEGAN

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg

OTR
OFFICE TOGOLAIS DES RECETTES

COMMUNIQUE RELATIF A LA PERCEPTION DE LA TAXE PROFESSIONNELLE UNIQUE (TPU) DES TRANSPORTEURS ROUTIERS

N°006/2026/OTR/CG/CI/DOFGL

Le Commissaire Général de l'Office Togolais des Recettes (OTR) porte à la connaissance des contribuables soumis au paiement de la Taxe Professionnelle Unique **(TPU)** des Transporteurs Routiers communément appelée **« trimestre »** que la perception de ladite taxe au titre du troisième trimestre 2026 se poursuit conformément aux dispositions de **l'article 57 du Livre des Procédures Fiscales.**

Les contrôles du paiement de ladite taxe débutent pour compter du **02 novembre 2026** sur toute l'étendue du territoire national.

Le Commissaire Général compte sur la collaboration et le civisme de tous.

Fait à Lomé, le 22 octobre 2026

Le Commissaire Général

Yawa Djigbodi TSEGAN

41, Rue des impôts - 02 B.P. : 20823 Lomé - TOGO
Tél. : +228 22 53 14 00
E-mail : otr@otr.tg

FEDERER POUR BATIR
www.otr.tg


CORIS PEPS
5%
ÉPARGNE RÉMUNÉRÉE
à partir 10 000 FCFA
L'esprit tontine, l'épargne rémunérée en plus.
Commencez aujourd'hui
Réalisez demain.
8283
Offre soumise à conditions
La Banque Autrement
https://coris.bank
CORIS BANK INTERNATIONAL

annonce

RÉPUBLIQUE TOGOLAISE

Global Gateway

FESTIVAL INTERNATIONAL D'HISTOIRE D'ANEHO

12 au 15 nov 2026



coopération allemande · giz · CCI TOGO · la francophonie · austrian cultural forum · Financé par l'Union européenne · TOGO CREATIF · GOETHE INSTITUT · INSTITUT FRANÇAIS Liberté Créativité Diversité · FONDATION

ASKY · T-Oil · AGL · SERVAIR · AIRFRANCE · unifood · Université de Lomé · GOZEM · moov africa · La poste · maxkom

FIHA, l'histoire en fête !